

COMMUNE DE GRIGNON**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
Délibération n° 2020.10.12_04**

Le douze octobre deux mil vingt, à dix- huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de GRIGNON, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RIEU, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents : Annette BELLANGER – Thierry BINET- Lina BLANC –Natacha BLANC-GONNET- Corinne BUSALB- André CARRABIN – Florence CHATELIER- Michel CREMONE - Pascal DUMONT - Rémi FERRONT - Virginie GARDET – Jean- Pierre MARGUERIE- Valérie MATHE- Stéphanie MARTIN - Marino PASQUALON – Maryline POINTET- François RIEU - Olivier RUFFIER - David TORDJMANN.

Secrétaire de Séance : David TORDJMANN

Date de convocation : 02/10/2020

Nombre de Conseillers en exercice : **19** (dix-neuf)

Présents : 19

Votants : 19

Pour : 19

Abstentions :

Contre :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217301308-20201012-2020-10-12-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2020

Rapporteur : Monsieur François RIEU – Maire.

DELIBERATION 4 : APPROBATION DU PROJET « ACHAT D'UN EQUIPEMENT DE DENEIGEMENT » ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT AU TITRE DU FDEC

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune souhaite acquérir un équipement de déneigement (saleuse) qui s'adapte aux véhicules existants, utilisés lors du déneigement des voiries communales.

En effet, après plusieurs années de service, la saleuse existante n'est plus réparable.

La commune souhaite donc procéder à l'achat d'une saleuse neuve en matériau plus résistant au sel et nécessitant moins d'entretien.

Il convient de programmer l'achat d'un engin de déneigement type KA1000 avec chaîne d'extraction à chaîne inox.

Monsieur le Maire propose donc de valider le plan de financement suivant et de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Savoie au titre du FDEC.

PLAN DE FINANCEMENT

Coût du Projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant des dépenses	Nature des recettes	Taux	Montant des recettes
Achat équipement de déneigement	12 672.00 €	Subvention Département - FDEC	39 % sur la base de 12 672.00 € HT	4 942.08 €
TOTAL HT	12 672.00 €	TOTAL subventions attendues		4 942.08 €
TVA 20 %	2 534.40 €	Autofinancement de la Commune dont TVA		10 264.32 €
TOTAL TTC	15 206.40 €	TOTAL TTC		15 206.40 €

Où cet exposé, après en avoir pris connaissance ;
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité** ;

- **D'APPROUVER** le projet « achat d'un équipement de déneigement ».
- **D'APPROUVER** le coût prévisionnel de l'achat pour un montant de 12 672.00 € H.T
- **D'APPROUVER** le plan de financement faisant apparaître les participations financières du Conseil Départemental au titre du FDEC, et l'autofinancement.
- **DE DEMANDER** au Conseil Départemental une subvention de 4 942.08 € pour la réalisation de cette opération.
- **DE PRENDRE ACTE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Commune.
- **DE SOLLICITER** une dérogation pour l'achat de l'engin de déneigement avant l'obtention de la subvention.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

A Grignon, le 12 Octobre 2020

Le Maire,

François RIEU.

Ainsi Délibéré, le jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de
la réception en Préfecture le (Voir cachet) :
Et de la publication, le